



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 062

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance tenue le 15 juin 2022, le Règlement numéro 062, intitulé « Règlement numéro 062 concernant le programme de subventions environnementales ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2022.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 16 juin 2022

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE